

George PAU-LANGEVIN
Députée de Paris
Ancienne Ministre

Paris, le 09 janvier 2017

Madame la Ministre,

Je souhaite attirer votre bienveillante attention sur les revendications des infirmiers-anesthésistes diplômés d'État (IADE).

9500 infirmier(e)s-anesthésistes exercent en France. Cette profession qui existe depuis plus de 60 ans est aujourd'hui à un tournant car depuis septembre 2014, un décret attribue le grade de master au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste, sans que cette évolution accompagne une revalorisation indicielle destinée à renforcer l'attractivité du début et de la fin de carrière. Dans les faits, les IADE sont rémunérés sur la base d'un niveau licence (bac +3) alors que leur diplôme est reconnu master 2 (bac +5).

L'IADE a un niveau de compétences professionnelles clinique, technique et de soins spécifiques dans les domaines de l'anesthésie, de la réanimation et de la médecine d'urgence. Il accomplit des soins relevant de son rôle propre et de son rôle sur prescription médicale.

Cette demande de revalorisation salariale me paraît légitime et il faut en outre penser à des jeunes gens souhaitent s'engager dans les professions de santé qui sont vitales pour notre pays.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à ce dossier et de bien vouloir me tenir informée de la suite qui lui sera réservée.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Dr L

George PAU-LANGEVIN

Madame Marisol Touraine
Ministre des Affaires sociales et de la Santé
Ministère des Affaires sociales et de la Santé
14, avenue Duquesne
75007 Paris